

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

RETROSPECTIVE 2005

* **ZAC des TIBAOUS** : La mairie prend en compte partiellement nos demandes et décide de réserver, pour l'espace public, un terrain d'environ 5000m², jouxtant l'école.

* **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** : Nous donnons un avis lors de l'enquête publique et nous insistons sur la nécessité d'établir un plan d'ensemble de développement intégrant un réseau de déplacements doux : Cheminement pour piétons et vélos.

* **COMMISSIONS CONSULTATIVES DE QUARTIER** : Nous sommes déçus par la méthode employée par la mairie pour consulter les associations, par l'absence de transparence concernant les budgets attribués et enfin par les choix retenus.

* **AGENDA 21** : Nous participons à trois ateliers afin de faire prendre en compte notre vision du développement durable Nos remarques portent principalement sur :

- o La planification urbaine,
- o Les déplacements doux et les transports en commun,
- o Le logement et le développement durable.

* **VOIE DU CANAL DE ST MARTORY** : Lors de la phase de concertation, nous avons obtenu gain de cause sur les points majeurs suivants :

- o Enterrement partiel de la voie,
- o Modification du tracé,
- o Création d'une voie de transport en commun en site propre,
- o Maintien de la passerelle piétons/ cycles de Guilhermy

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

RETROSPECTIVE 2005

* **CHEMIN DE LESTANG** : Ce chemin étroit, dépourvu de trottoirs et de piste cyclable est extrêmement dangereux. Malgré nos démarches la mairie n'envisage aucun aménagement.